



Collectif « Bouge ta préfecture »

L'urgence en matière d'immigration ?
Ce n'est pas une nouvelle loi qui assimile étrangers et délinquants.

C'est le respect des droits et de la dignité des personnes vivant et travaillant en France.

L'urgence, c'est

- un vrai accueil et des rendez-vous,
- des réponses dans des délais raisonnables,
- le renouvellement sans délai des titres de séjour pour éviter les ruptures de droits,
- l'élargissement des voies de régularisation pour ceux qui étudient, vivent et travaillent en France.

Préfectures, arrêtez de fabriquer des sans-papiers

A l'occasion d'une grande journée d'action dans tous les départements d'Ile-de-France, les associations, collectifs et syndicats rassemblés dans le Collectif unitaire BOUGE TA PREF exigent des préfectures

- **le respect des décisions de justice** qui leur enjoignent de mettre en place des alternatives au tout-informatique pour permettre l'accès de tous au service public
- **la délivrance de rendez-vous** permettant à chacun de renouveler son titre de séjour, d'accéder aux procédures de naturalisation, de déposer un dossier de demande d'un titre de séjour.
- **La régularisation** de tous ceux qui participent à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays.

Ces mesures sont possibles dès maintenant, sans nouvelle loi ni titre de séjour au rabais, avec la volonté politique de refuser les contre-vérités et les logiques xénophobes.

RASSEMBLEMENTS DEVANT TOUTES LES PREFECTURES D'ILE DE FRANCE

et demandes d'audience de nos délégations

le 1^{er} février 2023 à 15 h

Malmener les étrangers (maintien dans la précarité, obligation de démarches multiples, injonctions contradictoires, refus d'accueil), c'est malmener en même temps les nationaux (les employeurs, les voisins, les amis, les soutiens, et finalement tout un chacun).

**Le 1^{er} février des rassemblements auront lieu devant
toutes les préfectures d'Ile-de-France**

A PARIS

RDV DEVANT LA PREFECTURE DE POLICE

A 15h LE 1^{ER} FEVRIER

rue Lutèce (métro Cité sur la ligne 4)

L'urgence en matière d'immigration sur Paris ? Ce n'est pas une nouvelle loi qui assimile étrangers et délinquants. Ce sont les pratiques de la préfecture de police de Paris qui maintient des personnes en situation irrégulière, alors qu'elles vivent et travaillent en France !

L'urgence, ce sont les dysfonctionnements graves administratifs et le respect des dispositions légales sur la régularisation.

Sur Paris l'urgence, c'est :

- *Les délais allant jusqu'à **deux ans** entre le moment où l'on demande un rendez-vous pour déposer sa demande de régularisation et le jour où l'on obtient une réponse ;*
- ***Le manque d'interlocuteurs** formés capable d'apporter des réponses face aux dysfonctionnements administratifs de la préfecture ;*
- ***La non-remise de récépissé** aux personnes ayant déposé une demande en préfecture, permettant de prouver sa régularité le temps de l'instruction, alors qu'il s'agit d'un droit inscrit dans la loi.*

Avant de légiférer sur une nouvelle loi au rabais, nous demandons de raccourcir les délais, d'augmenter les effectifs en préfectures et de respecter les dispositions légales sur la délivrance de récépissés.